

**Syndicat Intercommunal  
du Service Public de l'Eau  
en Cévennes**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL  
du 19 avril 2022**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni au siège du SISPEC le vingt-cinq avril 2023, à dix-neuf heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

**Date de la convocation :** 19 avril 2023

**Date de l'affichage :** 19 avril 2023

**Nombre de membres en exercice :** 19

**Nombre de membres présents :** 15

**Etaient présents :** ECLERCY Bernard, MERCIER Jean-Claude, PRADIER Éric, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, GIRARD Hervé, GOUNON Lauriane, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, AUBERT Julien, ROGIER Olivier, LAPIERRE Marie-Jeanne, LAURENT Josy, MICHEL Jean-Marc, THIBON Hubert.

**Etaient excusés :** PASCAL Florent, TOUREL Jean-Luc, DOLADILLE Monique (pouvoir à Éric PRADIER), FAUCUIT Georges.

**Assistaient à la réunion :** Aline LARRIEU-ARGUILLE, Hervé DEWEZ RICHON

Secrétaire de séance : Éric PRADIER

**Objet : Attribution du Marché « Alimentation de nouveaux quartiers sur la commune de Malbosc » Lot N°1 Génie civil et pompage - Lot N°2 Automatismes et télégestion  
CS202304005**

Le Président rappelle que le projet d'alimentation de nouveaux quartiers sur la commune de Malbosc a été validé lors du Comité Syndical du 26 juillet 2022.

Suite au classement sans suite du Lot n°2 Génie Civil, équipements hydrauliques et automatismes lors de la séance du 21 décembre 2022, une nouvelle consultation a été lancée selon la procédure adaptée composée de deux lots, 1 lot génie civil pompage et 1 lot télégestion automatismes.

Rappel de la procédure, marché en procédure adaptée

Publicité Avis publié au BOAMP n°23-24432 le 21 février 2023 et sur la plateforme achatpublic.com

Date limite de remise des offres le 20 mars 2023 à 12h00.

Marché composé de 2 lots :

Lot 1 Génie Civil et pompage

Lot 2 Automatismes et télégestion

Nombre de plis reçus dans les délais :

Lot 1 : 3 offres – Groupement FROMENT/BOYER-CANONGE ET BIALLEZ, JOUANNY-EUROVIA et JOUVE VILLARD.

Lot 2 : 1 offre – CANONGE ET BIALLEZ

Toutes les candidatures ont été déclarées recevables

Monsieur le Président demande au directeur de présenter le rapport d'analyse des offres :

Pour le Lot 1 :

En application des critères de jugement et de leur pondération définis au règlement de la consultation du dossier de consultations des entreprises les résultats après phases de négociations sont les suivants :

Candidat	Valeur technique sur 60	Prix sur 40	Note totale sur 100
Groupement FROMENT/BOYER/ CANONGE ET BIALLEZ	42	40	82
JOUANNY- EUROVIA	46,5	34,62	81,12
JOUVE VILLARD	28,5	36,65	65,15

Pour le Lot 2 :

Notation avant phase de négociation

Candidat	Valeur technique sur 60	Prix sur 40	Note totale sur 100
CANONGE ET BIALLEZ	48	40	88

Suite à cet exposé le Président propose :

Pour le Lot 1 de retenir le Groupement FROMENT BOYER CANONGE et BIALLEZ pour un montant de 240 699,00 € HT.

Pour le Lot 2 de retenir la société CANONGE et BIALLEZ pour un montant de 45 351,74 € HT.

Après en avoir débattu, le Comité Syndical approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition telle que présentée par le Président, autorise le Président à signer tous documents se rapportant à ce marché.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme à Les Vans,  
Le Président,  
Jean-Marc MICHEL.



The image shows a blue ink signature of Jean-Marc MICHEL over a circular official stamp. The stamp contains the text: 'PUBLIC DE L'EAU EN CEVENNES', 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL', and 'S.I.S.P.E.C.'.